

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.04.2015

version 4

Révision: 05.04.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Polysulphate

· **Synonymes** $K_2Ca_2Mg(SO_4)_4 \cdot 2 H_2O$, Polyhalite

· **No CAS:**

15278-29-2

· **Numéro d'enregistrement**

Ce produit est exempté de l'obligation d'enregistrement conformément à Reg. (EC) 1907/2006 (minéral naturel non modifié chimiquement).

· **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisations identifiées:

Engrais

Pas d'usage déconseillé.

· **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

· **Producteur/fournisseur:**

Cleveland Potash Limited

Boulby Mine

Loftus

Saltburn by the Sea

Cleveland TS13 4UZ

Téléphone: +44 (0) 1287 640 140

Fax: +44(0) 640 934

Registered in England No GB 915392

· **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** En Europe, appeler le: +31-205-815100 (24H/24, 7J/7)

SECTION 2: Identification des dangers

· **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008** La substance n'est pas classifiée selon le règlement CLP.

· **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** Néant.

· **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:** Néant.

· **2.2 Éléments d'étiquetage**

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** néant

· **Pictogrammes de danger** néant

· **Mention d'avertissement** néant

· **Mentions de danger** néant

· **2.3 Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

· **vPvB:** Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

· **3.1 Substances**

· **No CAS Désignation**

15278-29-2 Polyhalite

· **SVHC** néant

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.04.2015

version 4

Révision: 05.04.2015

Nom du produit: Polysulphate

(suite de la page 1)

SECTION 4: Premiers secours

- **4.1 Description des premiers secours**
- **Remarques générales:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Rincer à l'eau chaude.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Si les troubles persistent, consulter un médecin.
REMARQUE : Ne jamais donner à boire à une personne inconsciente.
- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Troubles gastro-intestinaux
- **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- **5.1 Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Le produit n'est pas inflammable.
Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** néant
- **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Oxydes de soufre (SOx)
Oxygène
MgO
- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:**
Porter un vêtement de protection totale.
Porter un appareil de protection respiratoire.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Eviter la formation de poussière.
Utiliser un appareil de protection respiratoire contre les effets de vapeurs/poussière/aérosol.
Porter un vêtement personnel de protection.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Retenir l'eau de lavage polluée et l'éliminer.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:** Recueillir par moyen mécanique.
- **6.4 Référence à d'autres sections** Aucune substance dangereuse n'est dégagée.

FR

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.04.2015

version 4

Révision: 05.04.2015

Nom du produit: Polysulphate

(suite de la page 2)

SECTION 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation de poussière.
- **Préventions des incendies et des explosions:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
Le produit n'est pas inflammable.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Stocker à sec.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:** Néant.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:** Néant
- **Remarques supplémentaires:**
La ventilation doit être suffisante pour maintenir TLV-TWA au-dessous de 3 mg/m³ de particules respirables, et de 10 mg/m³ de particules inhalables [recommandation ACGIH pour les particules (insolubles ou peu solubles). Pas de spécification contraire (PNOS)]
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
- **Protection respiratoire:**
Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.



Filtre P2

- **Protection des mains:**



Gants de protection

- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter .
- **Protection des yeux:**



Lunettes de protection

- **Protection du corps:** Vêtement de protection léger
- **Limitation et contrôle de l'exposition environnementale**
Sur la base de toutes les données disponibles, ce produit n'est pas considéré comme posant un risque pour l'environnement.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.04.2015

version 4

Révision: 05.04.2015

Nom du produit: Polysulphate

(suite de la page 3)

· **Mesures de gestion des risques**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme: Solide

Couleur: Gris

Gris-blanc

· **Odeur:** Inodore

· **valeur du pH:** neutral

· **Changement d'état**

Point de fusion: Non déterminé.

Point d'ébullition: Non déterminé.

· **Point d'éclair** non applicable

Ce produit est une substance inorganique.

· **Inflammabilité (solide, gazeux):** La substance n'est pas inflammable.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Limites d'explosion:** non applicable

· **Propriétés comburantes** non applicable

Ce produit ne contient pas d'agents oxydants.

· **Pression de vapeur:** Non déterminé.

· **Masse volumique à 20 °C:** 1,4-1,8 g/cm³

· **Vitesse d'évaporation** Non applicable.

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau: Soluble

· **Coefficient de partage (n-octanol/eau):** non applicable

Cette substance est un produit chimique inorganique.

· **Viscosité:** Ce produit est solide. La viscosité ne concerne que les liquides.

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **10.2 Stabilité chimique** Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **10.4 Conditions à éviter** Pour éviter la décomposition thermique, ne pas surchauffer.

· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:**

Possibilité de formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.

Oxydes de soufre (SO_x)

Oxygène

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.04.2015

version 4

Révision: 05.04.2015

Nom du produit: Polysulphate

(suite de la page 4)

SECTION 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification: néant

· Effet primaire d'irritation:

· de la peau: Pas d'effet d'irritation.

· des yeux: Pas d'effet d'irritation.

· Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

· Indications toxicologiques complémentaires:

En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon les dernières listes CEE en vigueur.

· Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)

· Mutagène: néant

· Cancérogène:

pas de données disponibles

(Il n'est pas nécessaire d'effectuer une étude de caractère cancérogène car cette substance n'est pas génotoxique)

· Toxique pour la reproduction: aucune classification n'est nécessaire

SECTION 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité

· Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 12.2 Persistance et dégradabilité La substance est inorganique et aucun test de biodégradation n'est donc applicable.

· 12.3 Potentiel de bioaccumulation Ne s'accumule pas dans les organismes.

· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Indications générales:

Selon les critères de classification de la CE et l'étiquetage "dangereux pour l'environnement" (93/21/CEE), la substance/le produit n'est pas à classer comme dangereux pour l'environnement.

· 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

· PBT: Aucune évaluation n'est nécessaire pour les substances inorganiques.

· vPvB: Aucune évaluation n'est nécessaire pour les substances inorganiques.

· 12.6 Autres effets néfastes Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets

· Recommandation:

Ce produit est utilisé comme engrais. Néanmoins, de grands déversements peuvent tuer la végétation. Éviter que de grandes quantités ne pénètrent dans les cours d'eau. S'il n'est pas contaminé, balayer ou récupérer et réutiliser le produit. S'il est contaminé par d'autres matières, le recueillir dans des conteneurs appropriés.

De petites quantités peuvent être mises en décharge avec les ordures ménagères.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· Emballages non nettoyés:

· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.04.2015

version 4

Révision: 05.04.2015

Nom du produit: Polysulphate

(suite de la page 5)

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

SECTION 14: Informations relatives au transport

- 14.1 No ONU néant
- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies néant
- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport néant
- 14.4 Groupe d'emballage non applicable
- 14.5 Dangers pour l'environnement:
- Marine Polluant: Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur Non applicable.
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Non applicable.

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 Éléments d'étiquetage SGH
- Pictogrammes de danger néant
- Mention d'avertissement néant
- Mentions de danger néant
- 15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Acronymes et abréviations:

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

· * Données modifiées par rapport à la version précédente

Les parties qui ont été modifiées sont marquées par un astérisque à gauche